

# ADHESION SAISON 2017

**Cyclo Tourisme Maurepas - Licence FFCT - Assurance**  
(Etablir un bulletin par personne)

Le 20 novembre 2016

Jf Capitain

<b>Nom</b> : ..... <b>Prénom</b> : ..... <b>Adresse</b> : ..... Brevet secouriste valide : ..... oui non Candidat formation secouriste : oui non (SVP Rayer les mentions inutiles) Prénom du conjoint non adhérent : ..... (facultatif)	<b>N° de licence FFCT</b> : ..... <b>Date de naissance</b> : ..... <b>Carnets de route : Papier / Informatique</b> ( SVP Rayer la mention inutile) Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : ..... <b>Email</b> : ..... (attention: votre adresse mail sera utilisée pour l'envoi de votre licence par la FFCT. Merci d'apporter une saisie rigoureuse.
--	---

**Pour adhérer ou renouveler, sont obligatoires : l'Adhésion au Club + la Licence FFCT + l' Assurance**

Prestations au choix prix en euros	Catégories d'adhérent							
	Plus de 25 ans		Moins de 25 ans		famille (un bulletin par personne)			
	Tarif	choix +25 ans	Tarif	choix -25 ans	Tarif chef de famille	Tarif autre membre	jeune - 25 ans	choix famille
Adhésion au C.T.M.	40,00		20,00		40,00	40,00	20,00	
Licence FFCT seule	27,00		11,50		27,00	11,70	6,50	
Abonnement à la revue (**)								
FFCT (option)	24,00		24,00		24,00	24,00	24,00	
Assurance obligatoire (*)								
Mini braquet	15,00		15,00		15,00	15,00	15,00	
Petit braquet	16,50		16,50		16,50	16,50	16,50	
Grand braquet	65,00		65,00		65,00	65,00	65,00	
Envoi à domicile (option)								
du Carnets de route	14,50		14,50		14,50	14,50		
<b>Total de vos choix</b>	>>>>		>>>>		>>>>	>>>>	>>>>	

(\*) Par personne adhérente, choisir obligatoirement l'une des 3 options d'assurances proposées.

**Les assurances sont valables jusqu'au 31 décembre 2017.**

**1. Important :** Le Certificat Médical de Non Contre Indication (CMNCI) à la pratique du Cyclotourisme, est obligatoire par Décret du n° 2016-1157 du 26 août 2016, amendé le 12 octobre 2016. Le CMNCI doit être saisi dans l'Espace Fédéral au plus tard le 30 juin 2017. Validité du Certificat Médical : 3 ans.

**2. Où en êtes vous avec votre santé cardio-vasculaire ?**  
La Commission Médicale Nationale de la FFCT recommande pour les cyclotouristes de plus de 45 ans pour les hommes (50 ans pour les femmes) de passer une visite médico-sportive annuelle. Cet examen peut révéler un problème de santé cardio-vasculaire sous jacent.

**3. Tout nouvel adhérent doit fournir une photo d'identité** pour le trombinoscope du Club et pour la FFCT.

**4. (\*\* Option Revue Cyclotourisme.** Tarif préférentiel 18 € au lieu de 24 €, à tout nouvel adhérent, première licence FFCT.

**5. En cas de perte de votre licence,** vous pouvez obtenir un duplicata en allant sur le site de la FFCT.

Pour les non internautes, merci de contacter le secrétaire.

**6. Les Statuts et le Règlement Intérieur** sont consultables sur le Site : [www.ctmaurepas.fr](http://www.ctmaurepas.fr) et/ou au secrétariat du Club.

**7. Nous vous remercions :**  
 \* d'apporter votre aide aux organisations du Club. lettre du Président Page 1,  
 \* de totaliser les montants des prestations retenues dans l'une des colonnes "choix " ci dessus, Page 2,  
 \* de remplir les documents Notice d'Information Assurances 2017 pour archivage au secrétariat CTM, Page 3,  
 \* de fournir votre certificat médical  
 \* de libeller votre chèque à l'ordre du Cyclotourisme Maurepas,  
 \* de retourner votre dossier avant le 31 janvier 2017 à : **CAPITAIN Jean François- 15 Avenue du Perche - 78310 Maurepas**

**8. Pour les jeunes de -18 ans,** ce " Bulletin d'Adhésion 2017 " dûment rempli et daté, sera signé par le représentant légal. La signature sera précédée de la mention manuscrite " Représentant Légal ". Lors des sorties, les mineurs doivent être impérativement accompagnés par une entité parentale ou accompagnateur responsable. Une autorisation parentale est demandée lors de l'adhésion.

**9. Je déclare avoir pris connaissance** du contenu des contrats d'assurances ALLIANZ FFCT n° 49924439, applicable en 2017, comprenant le Guide Assurances Licenciés, le Guide Assurances Club, la Notice d'Information Assurances, la Déclaration d' Accident et le Bulletin de Souscription des licences relatif aux assurances complémentaires. Ces documents contractuels peuvent être consultés sur le Site Internet [www.ffct.org](http://www.ffct.org), au local le samedi de permanence ainsi que sur le Site [ctmaurepas.fr](http://ctmaurepas.fr)

**10. Je m'engage à respecter** le Code de la Route et le Règlement Intérieur du Club.

**11. J'autorise la communication aux adhérents :** de mon adresse personnelle, de mon n° de téléphone et de mon adresse mail

**12. J'accepte de rétrocéder mon image** au travers de photos, films ou autre support de communication dans le cadre de l'objet du CTM.

**13. Pour favoriser la communication,** nous publions vos coordonnées dans un annuaire à usage interne.

**Si vous ne souhaitez pas figurer dans cet annuaire cocher la case :**

**14. Pour information :** la licence 2017 avec photo vous sera transmise directement par e-mail par la FFCT.  
Pour les non internautes, la licence sera envoyée par la FFCT à l'adresse e-mail du CTM, et le secrétaire se chargera de la retransmission.

**15. Lu et Approuvé le** \_\_\_\_\_ **SIGNATURE**.....